

**ALLOCUTION DE MONSIEUR
PIERRE MAUROY
EN OUVERTURE DU XXXVème
CONGRES NATIONAL
DE LA MUTUALITE FRANCAISE
LILLE GRAND PALAIS
(JEUDI 5 JUIN 1997)**

**Monsieur Jean-Pierre DAVANT, Président
de LA MUTUALITE FRANCAISE,**

**Monsieur Albert OOGHE, Président de la
MUTUALITE DU NORD, Commissaire
Général du Congrès de Lille,**

Mesdames et Messieurs,

Après Bayonne en 1994, Lille vous accueille avec chaleur, car vous êtes ici, vous le savez mieux que quiconque, en terre mutualiste. Dans cette région, le mot de solidarité a en effet un sens profond et ancien !

Je vous souhaite donc avec un réel plaisir la bienvenue dans notre ville, où la Mutualité Française avait d'ailleurs déjà tenu un Congrès en 1930.

A ce propos, je veux saluer particulièrement notre ami Emile DECHIROT, qui est peut-être présent aujourd'hui dans la salle, et assistait, il y a 67 ans, à ce premier congrès lillois.

Je le connais bien, puisque nous avons travaillé ensemble de longues années, notamment à l'Office HLM dont il a été le vice-président. Et j'ai également eu l'occasion de lui remettre la Légion d'Honneur.

En votre nom, je l'assure de notre amitié et de notre admiration pour la permanence de ses convictions et de son action mutualiste.

L'esprit mutualiste s'incarne dans ces millions de femmes et d'hommes qui adhèrent plus que jamais aujourd'hui à ses valeurs, qu'ils soient adhérents, bénévoles ou salariés des organismes qui composent l'ensemble de vos fédérations.

Un mouvement tel que le vôtre, qui regroupe 15 millions d'adhérents, dont les prestations concernent 30 millions de nos concitoyens, et qui ne cesse de se développer grâce à l'activité de 110.000 bénévoles et 55.000 salariés réunis au sein de 3000 mutuelles, n'est pas un mouvement comme les autres.

C'est celui de la société française, de notre pays tout entier, dans sa multiplicité d'initiatives, d'engagements et d'activités associatives.

C'est celui qui gère également, outre ses missions largement reconnues de prévoyance sanitaire et sociale, plusieurs centaines d'équipements d'accueil et de services aux familles, aux

Christophe

personnes âgées, aux malades et aux personnes handicapées, et affirme ainsi, quotidiennement, le droit à l'écoute, à l'assistance, à la dignité de chacun.

Ces valeurs de solidarité active, ces idéaux de dignité de l'homme nous sont naturellement communs, Mesdames et Messieurs.

Je suis légitimement fier que le Nord aligne le plus important bataillon de votre Fédération Nationale, avec 50% de nos concitoyens adhérents à la Mutualité du Nord.

Je salue son président, Monsieur OOGHE, par ailleurs Commissaire Général de ce 35ème Congrès, et les responsables de 128 organismes membres de la Fédération du Nord.

Mais il est vrai que la Mutualité du Nord existe depuis 1894, et qu'elle a fortement contribué, en rejoignant la Mutualité Française, à son développement national.

Les nordistes, Monsieur le Président DAVANT, sont de tous les combats novateurs et justes, dès lors que l'humain en est le moteur.

En choisissant Lille pour organiser votre 35ème congrès, vous avez voulu les honorer. Je vous en remercie au nom du Conseil Municipal et de la population lilloise.

Depuis des siècles, notre ville a toujours été en effet Lille la solidaire, car l'Histoire le lui a imposé, parfois durement, et la nécessité a forgé ce caractère chez les Lillois.

Les guerres, les crises économiques et sociales, les luttes qui ont accompagné le développement de Lille, leur ont appris à compter sur eux-mêmes et sur leur énergie et leur courage, pour atténuer la souffrance des plus pauvres.

Les premières sociétés de secours mutuel, dont nous avons récemment commémoré le bicentenaire, y ont heureusement contribué, à un moment où l'industrie ne se souciait pas assez du progrès et du bien-être collectifs.

Des hommes tels que Gustave Delory ou Roger Salengro, dont je suis fier d'être le successeur, ont oeuvré concrètement pour cette solidarité.

L'action sociale conduite de nos jours par la Ville de Lille est l'héritière de cette Histoire, de cette culture que nous partageons avec les mutualistes. Mais elle s'exerce maintenant dans une société dont les fondements mêmes sont en train de changer totalement.

Cela ne peut être sans conséquences pour les Lillois les plus jeunes, les moins formés, les plus fragiles devant cette crise, cette mutation, qui va jusqu'à remettre en cause le droit au travail, le rôle des salariés et leurs perspectives personnelles.

L'interdépendance des économies, la concurrence de pays où la protection sociale est encore à peine existante, le vieillissement de nos populations ont également des répercussions immédiates sur notre vie quotidienne, et sur nos équilibres sociaux.

La protection sociale que nous avons bâtie en 1945 pour nos compatriotes était marquée par le contexte exceptionnel de la fin de la Seconde Guerre mondiale, et par le souvenir de la crise des années 30 qui l'avait précédée, et de ses conséquences.

Il fallait reconstruire l'économie, l'industrie, la société tout entière, et la philosophie de la répartition conçue à cette époque répondait à cette immense ardeur, cette ambition qui a porté la France pendant près de trente années.

Ce système a fonctionné idéalement pendant plusieurs décennies, et je pense que l'on peut même parler

d'un véritable " âge d'or " des régimes de retraite, de soins et de prévoyance, particulièrement à la fin des années 80.

L'évolution de la situation économique et sociale l'a malheureusement remis en cause.

Pouvons-nous néanmoins affirmer que cette époque est désormais révolue et qu'elle ne se reproduira plus ?

L'Histoire n'a jusqu'à présent été en effet qu'une succession de cycles, où le balancier de la prospérité croise régulièrement celui de l'inquiétude, de la crise sociale et économique.

Mais les difficultés auxquelles nous sommes confrontés depuis quelques années doivent nous amener à nouveau à engager une profonde et décisive réflexion.

C'est ce que vous avez choisi de faire il y a trois ans, en proposant plusieurs voies d'action qui ont notamment inspiré le plan de réforme de la Sécurité sociale voté par la suite.

La contestation a été vive dès le départ. Elle le demeure, si bien que le chantier reste ouvert pour le gouvernement de Lionel Jospin.

La question du financement de notre protection sociale reste dans l'actualité. Elle sera l'une des préoccupations majeures du nouveau gouvernement.

En choisissant de débattre, au cours de ce congrès lillois, sur l'avenir du mutualisme, la Mutualité Française se place donc une nouvelle fois au coeur des grandes interrogations nationales.

Pour ma part, j'ai la certitude que l'avenir du mutualisme est plus qu'assuré.

La majorité des Français sont très attachés aux principes fondateurs de notre protection sociale, qui ont perduré depuis 50 ans, même si des réformes doivent être engagées.

Et l'avenir du mutualisme est d'autant plus assuré que son idéal a naturellement accompagné celui d'une protection sociale égale pour tous.

Chacun est aussi conscient que le mode de perception des cotisations sociales peut s'appliquer différemment, dans le souci de favoriser l'emploi.

Comme les mutualistes, nous refusons une privatisation globale de la santé et de la prévoyance, et tout ce qui pourrait la permettre. Ce n'est pas une solution acceptable pour nous, car elle est manifestement contraire à notre culture.

C'est avec vous que nous allons devoir affirmer l'originalité et la pérennité de notre propre modèle de développement et de protection sociale.

Des millions de jeunes, de salariés, de familles, de personnes âgées attendent aujourd'hui des solutions réalistes. Ils sont trop nombreux à connaître des situations de détresse, de précarité, voire même trop souvent d'exclusion.

Ces inquiétudes ne marquent pas seulement ceux qui sont au chômage, mais également ceux qui le craignent, et bien des familles souffrent de la difficulté pour les jeunes de trouver un emploi.

Il y a bien des décennies que nous avons fait le choix de refuser une société d'exclusion et d'apartheid économique et social, au profit d'une société humaine et responsable, où chacun a droit à la dignité et au respect.

Tel est bien l'enjeu. Le mouvement mutualiste, par sa puissance, sa représentativité et sa légitimité est un animateur et un acteur naturel des évolutions en cours. Il a certainement beaucoup à proposer dans ce débat.

C'est pourquoi nous serons très attentifs à vos travaux et à leurs conclusions.

Je vous remercie de votre attention et vous renouvelle mes souhaits chaleureux de bienvenue à Lille.